



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE
EXCEPTIONNELLE DU CENTRE DE
RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU
PROFIT DE L'ANJCA

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 29 octobre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PARC EXPO FOIRE

**PARC DES EXPOSITIONS - GRATUITE EXCEPTIONNELLE DU
CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU PROFIT DE
L'ANJCA**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par les associations niortaises aux fins d'organiser des manifestations.

Par délibération, le Conseil municipal a posé des principes tarifaires pour l'accès des associations à cet équipement.

La 7^{ème} édition du Salon des Couleurs, organisée par l'Association ANJCA au Centre de Rencontre et de Communication s'est déroulée les 22-23-24 octobre 2010.

Considérant l'intérêt de la manifestation, très appréciée des exposants amateurs, professionnels et visiteurs, il est proposé d'accepter à titre exceptionnel la gratuité d'utilisation du dôme.

Cette aide est estimée à 5 069,38 € H.T soit 6 062,98 € T.T.C

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder la gratuité d'utilisation du Centre de Rencontre et de Communication à l'association ANJCA, pour la 7^{ème} édition du Salon des Couleurs qui s'est déroulée du 22 au 24 octobre 2010.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU